



Prairies et bois alluviaux de la basse vallée alluviale de l'Aube



Identité du site

Statut : Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Code européen : FR2100297

Code régional : 52

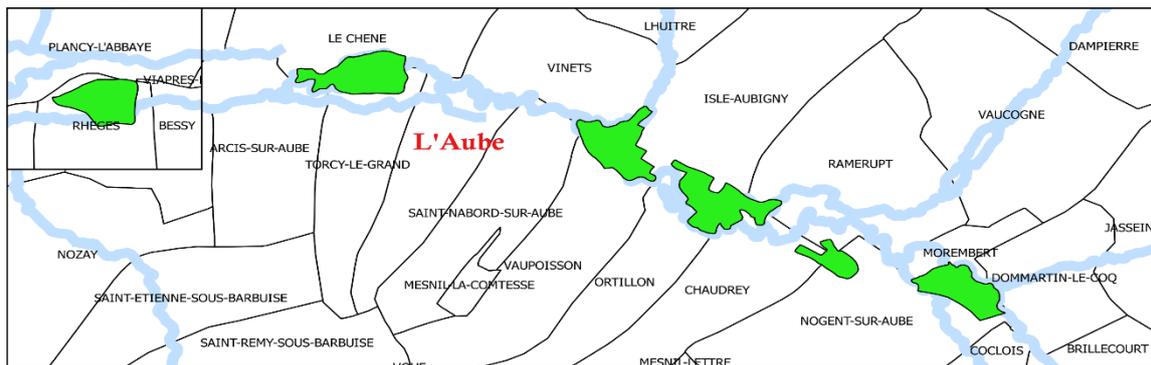
Surface du site : 742 hectares

Région : Grand Est

Département : Aube (10)

Communes du site : Chaudrey, Dommartin-le-Coq, Isle-Aubigny, Le Chêne, Morembert, Nogent-sur-Aube, Ortillon, Plancy-l'Abbaye, Ramerupt, Rhèges, St-Nabord-sur-Aube, Torcy-le-Grand, Vaupoisson et Vinets.

Arrêté de désignation du site : 01 juin 2015



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

En 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'Union Européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Ces sites visent à préserver les milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire, menacés à l'échelle de l'Europe, tout en tenant compte des activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) qui définit les enjeux et les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener pour les préserver. Ces actions se déclinent notamment par le biais d'outils spécifiques que sont les chartes et contrats Natura 2000.



La vallée alluviale de l'Aube, un patrimoine naturel d'intérêt européen

Localisée dans un sillon au nord de la Champagne crayeuse, la ZSC « Prairies et bois alluviaux de la basse vallée alluviale de l'Aube » est un réseau de 6 sites, parcourue par des végétations typiques des grandes vallées alluviales du quart Nord-Est de la France. Cette zone Natura 2000 en lien avec le reste de la vallée alluviale de l'Aube, qui serpente du sud-est au Nord-ouest du département, forme un corridor biologique d'intérêt régional voire national, pour le déplacement d'une faune patrimoniale (insectes, oiseaux, amphibiens, mammifères...).

Les prairies humides, inondables et mésophiles¹ : Des dépressions et bas-fonds du lit majeur de l'Aube à l'étage planitiaire, ces milieux sont colonisés par une végétation adaptée aux différents degrés d'humidité. Ces prairies sont entretenues par la fauche et le pâturage. En l'absence de gestion, des friches humides appelées **mégaphorbiaies** peuvent alors se développer. De nombreuses espèces remarquables fréquentent ces milieux, telles que le **Grand murin**, chauve-souris qui affectionne ces prairies comme terrains de chasse, ou encore le **Cuivré des marais**, papillon pondant uniquement ces œufs sur des feuilles d'Oseille (*Rumex*). Ces habitats phares de la vallée ont beaucoup souffert à la suite de l'abandon progressif de l'élevage qui a conduit à leur mise en culture et à leur plantation en peuplier.

¹ : prairies se développant dans des conditions moyennes d'environnement (température, humidité du sol et de l'air...)



Les forêts alluviales : Les **forêts riveraines** des cours d'eau, composées majoritairement d'aulnes, de frênes et de saules, permettent de lutter contre l'érosion en maintenant les berges et ont un rôle important dans l'épuration des eaux. Associées aux **boisements humides** situés sur des terrasses alluviales inondables ou en fond de vallons, elles sont un refuge pour une multitude d'animaux patrimoniaux (**Castor d'Europe, Pic noir, Écaille chinée...**). Les peuplements présents dans la vallée sont aujourd'hui relictuels ou fragmentaires.

La rivière et milieux aquatiques : Les eaux superficielles sont représentées par le lit mineur de l'Aube et ses affluents (ruisseaux, fossés...) ainsi que par des mares. Les mares sont caractérisées par des **herbiers flottants à potamots, à lentilles d'eau ou à myriophylles**, qui accueillent une multitude d'espèces faunistiques. L'Aube est bordée d'une riche ripisylve et abrite également des **herbiers à renoncules** ainsi qu'une végétation caractéristique des dépôts de sables et de limons. Cette dernière est plus fragmentée depuis la régulation du débit de la rivière par le réservoir Aube. Cette diversité de milieux est le refuge de nombreux poissons, mammifères et insectes d'intérêt communautaire tels que le **Chabot**, la **Loche de rivière** et la **Bouvière** ou encore l'**Agrion de Mercure** et la **Cordulie à corps fin**.

La pelouse calcaire : Cette **pelouse sèche et chaude** est exposée au sud sur des sols pauvres. Héritage des systèmes pastoraux extensifs, son aspect général est marqué par des plantes rases à mi-rases. L'abandon actuel des pratiques pastorales entraîne l'embroussaillage de la pelouse et son envahissement par une graminée sociale, le Brachypode penné. Peu étendue dans cette vallée, elle a quasiment disparu de la Bassée et subsiste encore aux environs de Brienne-le-Château.

Les enjeux et principales orientations de gestion

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels	Exemples de mesures de gestion prévues (DOCOB)
Conserver et restaurer les boisements alluviaux et le caractère naturel des ripisylves	Mettre en place une gestion sylvicole adaptée aux boisements alluviaux et aux ripisylves	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Privilégier la régénération naturelle des peuplements 💧 Planter des mélanges d'essences locales et adaptées 💧 Favoriser le vieillissement des boisements alluviaux et le maintien d'arbres sénescents
	Inciter à la restauration des boisements alluviaux et ripisylves	
Conserver et restaurer les habitats prairiaux	Conserver et améliorer les habitats prairiaux par une gestion adaptée	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Encourager la fauche tardive et arrêter la fertilisation 💧 Reconvertir des terres arables en prairies de fauche 💧 Créer / maintenir un couvert végétal et les éléments fixes du paysage (haies, bosquets...)
Préserver les habitats aquatiques d'intérêt communautaire	Restaurer la diversité physique des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Remplacer certaines protections en béton par une végétalisation des berges 💧 Favoriser les techniques douces d'entretien 💧 Encourager l'acquisition foncière des bras morts et zones humides 💧 Entretien ou restaurer des mares et points d'eau
	Inciter à la restauration des bras morts de la rivière	
	Conserver et restaurer les zones humides (mares, étangs, noues...)	

Pour plus de renseignements

Cette fiche synthétise les principaux éléments du DOCOB, qui est disponible dans les 14 mairies du site, à la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT 10) et téléchargeable : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/prairies-marais-et-bois-alluviaux-de-la-bassee-a17410.html>

Autres sources d'information : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r198.html>

Contact :

Marion DELPORTE, Animatrice Natura 2000 (2019 – 2021)
delporte.m@fdc10.org - 07 82 03 06 46

DDT 10 – service eau et biodiversité - 03 25 46 20 66

Cette fiche a été réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, avec la Chambre d'Agriculture de l'Aube et le SDDEA.